Union Interrégionale des Syndicats Pénitentiaires *FO Justice* PACA - Corse

UISP PACA Corse

DÉCLARATION LIMINAIRE
CSA INTERRÉGIONAL
DU MERCREDI 26 FÉVRIER 2025

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Social d'Administration Interrégional (CSAI),

Alors que nous nous réunissons aujourd'hui, il est impossible de ne pas repenser à l'horreur des événements survenus au péage d'Incarville le 14 mai 2024, où l'évasion meurtrière et barbare de Mohamed Amra a coûté la vie à nos collègues Fabrice et Arnaud et blessé gravement d'autres agents.

Ce samedi 22 février, nous avons appris que ce criminel a été interpellé en Roumanie, une nouvelle qui, bien qu'encourageante, ne peut apaiser la douleur des familles endeuillées. Cette situation soulève des questions cruciales qui, nous l'espérons, trouveront des réponses, même si cela ne ramènera pas nos collègues et laissera les familles et les victimes dans le deuil et la souffrance. **FO Justice PACA-Corse** espère que la lumière sera faite et que la justice sera intransigeante.

FO Justice PACA-Corse travaille et revendique depuis de nombreuses années la classification des établissements pénitentiaires afin de mieux appréhender les missions qui nous sont confiées et de faciliter les missions de sécurité, de prévention et d'insertion. Toutefois, un autre combat, celui du mal-être au travail n'attire pas l'attention des médias, contrairement au « *sécuritaire* », et pourtant, il est présent et il faut l'éradiquer. Prendre soin des agents n'est pas seulement une question de morale, mais une nécessité pour garantir la sécurité de tous. Le projet d'Équipe de Soutien des Agents Pénitentiaires (ESAP) en est un exemple frappant. **Bien qu'annoncé, il semble que sa mise en œuvre traîne en longueur, alors que des établissements de sécurité se construisent beaucoup plus rapidement.**

POURQUOI EST-IL PLUS FACILE DE CRÉER DES INFRASTRUCTURES SÉCURITAIRES QUE DE METTRE EN PLACE UN SOUTIEN POUR NOS AGENTS ?!!

En ce qui concerne l'Équipe de Fouille Régionale (EFR), nous tenons à souligner notre vigilance à ce sujet. **FO Justice PACA-Corse** a toujours soutenu l'importance de cette initiative et a travaillé activement sur un « *Plan Interrégional de Sécurisation des Établissements Pénitentiaires de la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires (DISP) de Marseille* ». Ce plan visait à établir une classification des établissements, avec une Partie 3 dédiée à « *une stratégie globalement tournée vers la sûreté* ». **FO Justice PACA-Corse** a proposé de repenser l'organisation des fouilles en s'inspirant des pratiques de la Direction Interrégionale des Hauts-de-France mises en place par le Directeur Interrégional Adjoint (DIA) de notre DISP.

En date du 13 octobre 2020, **FO Justice PACA-Corse** a remis au Directeur Interrégional (DI) ce Plan Interrégional de Sécurisation des Établissements Pénitentiaires, soulignant ainsi notre engagement à renforcer la sécurité et la protection de l'ensemble des personnels. Il est crucial que cette équipe de fouille soit mise en place, et qu'elle soit accompagnée d'une stratégie claire et efficace, afin que nos établissements soient des lieux sécurisés.

Concernant l'actualité de la DISP de Marseille, la situation est **ALARMANTE**. Le manque de personnel persiste, malgré une augmentation des recrutements à la suite de la réforme du CEA. Le départ imminent de nombreux agents vers leur nouvelle affectation au 1er juillet suscite de vives inquiétudes au sein des établissements, en particulier le Centre Pénitentiaire (CP) d'Aix-Luynes et la Maison d'Arrêt (MA) de Grasse. Ces établissements se retrouveront respectivement avec des taux de couverture de **79%** et **72%**, sans renfort d'agents en sortie d'école. Or l'objectif de la DISP est d'atteindre les **90-95%**, ce qu'elle considère comme étant le strict minimum pour fonctionner « correctement ».

Par ailleurs, il est impératif de valoriser les services administratifs, ces agents souvent invisibles, qui garantissent le bon fonctionnement de notre administration. Leur travail, bien que moins visible, est tout aussi essentiel. Ils méritent reconnaissance et soutien, **CAR EUX AUSSI SOUFFRENT D'UNE PÉNURIE QUI REND LEURS MISSIONS EXTRÊMEMENT DIFFICILES**. Par exemple, l'Unité de Gestion Administrative et Financière (UGAF) opère avec un effectif limité d'agents, qui sont chargés, entre autres, de la gestion de la paie de l'ensemble des agents de la DISP de Marseille.

DANS LE CONTEXTE ACTUEL DE MANQUE D'EFFECTIFS AU SEIN DE NOS SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS, IL EST IMPÉRATIF DE RÉÉVALUER NOS PRIORITÉS !!!

La récente lettre ouverte **FO Justice** met en lumière les enjeux cruciaux liés à la lutte contre la criminalité organisée et à la gestion des extractions judiciaires**. En proposant de privilégier la visioconférence pour les audiences, cette initiative vise non seulement à garantir la sécurité des personnels et des détenus, mais aussi à redéployer nos ressources vers des missions essentielles qui souffrent de sous-effectifs**.

Nous devons agir rapidement pour que ces recommandations soient intégrées dans la loi, afin d'optimiser nos moyens et de garantir l'efficacité de nos missions.

CEPENDANT, AUJOURD'HUI, LES REPRÉSENTANTS DES AVOCATS ET DES MAGISTRATS, DONT L'USM,
SONT VENT DEBOUT POUR TOUT BLOQUER !!!

FO Justice PACA-Corse APPELLE la DISP de Marseille à une réflexion **URGENTE** sur les missions des agents. Il est temps de redéfinir nos priorités, la sécurité doit primer, et il faut limiter les déplacements et mouvements en détention au strict nécessaire.

Parallèlement à ces préoccupations, **FO Justice CPIP** a récemment adressé un courrier aux Parlementaires pour attirer leur attention sur le problème de la surpopulation carcérale qui constitue un défi majeur pour notre société.

Les données alarmantes concernant l'aménagement des peines, notamment la progression rapide des aménagements sous forme de Détention à Domicile sous Surveillance Électronique (DDSE), témoignent de la nécessité d'une réflexion approfondie sur notre système pénal. Avec seulement 22,7 % des détenus bénéficiant d'un aménagement de peine, et un taux de Libération Sous Contrainte de Plein Droit (LSCPD) lamentable de 1,6 %, **FO Justice CPIP** a appelé à des solutions concrètes et audacieuses. En s'inspirant du modèle espagnol, notre organisation revendique une décentralisation des décisions d'aménagement de peine afin d'alléger la charge des Juges d'Application des Peines (JAP) et de donner plus de latitude à l'Administration Pénitentiaire dans la gestion des flux. Face à l'urgence de la situation, il est impératif que les législateurs prennent des mesures efficaces pour améliorer l'accès aux alternatives à l'incarcération et lutter contre la surpopulation carcérale.

FO Justice PACA-Corse REVENDIQUE une vision audacieuse de notre système pénitentiaire par des actions concrètes et immédiates pour améliorer les conditions de travail de tous les agents, qu'ils soient personnels de surveillance, CPIP, administratifs ou autres. Il est essentiel de promouvoir des solutions innovantes et efficaces face à la surpopulation carcérale, afin de garantir un environnement de travail sain et sécurisé.